



Sommaire :

L'enfermement psychiatrique au service de l'ordre public p.1

La grève de la Semitag : les usagers oubliés ? p.2

Une police au-dessus de tout soupçon ? p.3

Les conditions de travail dans le bâtiment p.3

Retraites : le débat concerne tout le monde ! p.4

Les quartiers populaires et le conflit palestinien p.5

Les Grecs se battent pour tous les européens p.6

Calendrier p.8

Programme de l'université d'été des Alternatifs p.8

Journal à prix libre

Le prix libre, c'est : « **Tu paies ce que tu peux, ce que tu veux !** »
L'objectif est de permettre l'accès à tou-te-s à l'information avec un système où chacun participe selon ses moyens, les plus aisé-e-s donnant plus pour que les plus défavorisé-e-s puissent donner moins. Le prix libre c'est le début de la solidarité et de l'autogestion en pratique.

Nous comptons sur votre soutien pour le développement de la presse alternative.

Editorial

L'enfermement psychiatrique au service de l'ordre public

Les retraites devaient constituer le sujet de cet édit. Cet été, une nouvelle offensive va encore gagner du terrain sur nos droits. Sous prétexte de réalisme économique, on nous prépare un avenir irréaliste : prolonger la durée du travail alors même que les conditions de travail se durcissent et que le vieillissement et l'usure des salariés sont de toute évidence incompatibles avec la concurrence et la compétitivité, maîtres mots de l'entreprise d'aujourd'hui.

En réalité, ces mesures ne sont qu'un pan de l'entreprise de destruction de notre protection sociale. Cette casse brutale et massive allant de pair avec celle du droit du travail est la partie émergée de l'iceberg de la politique gouvernementale à l'œuvre et de son projet.

Mais il y a la partie immergée, plus sombre, moins visible. La politique sécuritaire menée à grands tambours médiatiques ne peut échapper à personne. Qu'un million de nos concitoyens soient fichés génétiquement, alors que cette mesure avait été instituée à l'origine par exception pour les délinquants sexuels, fait l'objet de moins de publicité. Si on décrypte ce qui se passe en santé, on voit alors une construction méthodique inaudible, la mise en place des outils et des conditions favorables à une dictature. Cela oblige à dépasser le sujet initial de cet édit.

Organiser une vaccination de masse de la population sous l'égide des préfets dans des stades et des gymnases, exécutée par des médecins réquisitionnés par la force publique pour une épidémie fantôme, contre une maladie bénigne n'était qu'un galop d'essai de contrôle de la population. Le résultat, 10% (approximativement) de la population vaccinée, le moins bon score d'Europe alors que les autres n'ont pris aucune mesure totalitaire, en est la signature. Ce n'est pas l'efficacité qui était de mise et que nous aurions eu plus sûrement en mobilisant le droit commun de notre « meilleur système de santé au monde », c'est la compliance d'un peuple à des mesures d'exception qui était testée.

Actuellement, cachée dans un titre dédié à l'amélioration de l'accès aux soins psychiatriques de qualité, se prépare une refonte de la psychiatrie qui vise à la ramener au temps du grand enfermement décrit par Michel Foucault. Si cette loi était votée en l'état, tout citoyen perturbant l'ordre public, pourrait sous l'autorité du préfet être interné sous contrainte, soigné sous contrainte (contention, isolement) pour une durée illimitée que seul le préfet pourrait lever.

Nous y sommes, le néolibéralisme ne peut aller plus loin et ne peut s'ins-

taller durablement sans qu'une dictature vienne contraindre la population à l'endurer, l'insécurité sociale ne peut être complète sans qu'un sécuritarisme total ne la rende « supportable ».

L'urgence aujourd'hui n'est plus seulement la construction d'alternatives économiques sociales, écologiques et leur convergence. L'heure n'est plus aux querelles programmatiques, il faut sans plus attendre une coalition large pour la défense des droits de l'homme et du citoyen englobant les « révolutionnaires » de tous poils. Ceux qui ont le pouvoir dans ce pays (dans la majorité présidentielle comme dans une certaine opposition) considèrent qu'il y a des politiques sécuritaires « au bon sens du terme » (citation empruntée à un sénateur socialiste). Ils sont dangereux, il est urgent de leur retirer ce pouvoir.

La grève de la Semitag : les usagers oubliés ?

Depuis le début du mois de mai, les chauffeurs des tramways et des bus de l'agglomération grenobloise font grève chaque vendredi. Pour comprendre les revendications des salariés et les conditions dans lesquelles se déroule cette grève, « Gauche alternative » donne la parole à Cédric Moreau, Secrétaire du Syndicat CGT de la Semitag

Gauche alternative - Pouvez-vous nous dire quelles sont les revendications des salariés de la Semitag ?

Cédric – Nous revendiquons trois points sur le coefficient d'augmentation en plus de l'inflation, soit 30 € brut, et ce uniquement pour le premier collège, c'est-à-dire à l'exclusion des cadres. Nos revendications concernent aussi les conditions de travail. Nous ne voulons plus avoir des cadences infernales. Nous ne voulons plus de cette mobilité. Avec la diminution du nombre de salariés, vous trouvez ainsi des mécanos qui font de la peinture ou alors des peintres qui travaillent sur des matériels extrêmement sensibles. Dans ces conditions, on peut s'attendre à avoir prochainement des accidents sur le site.

Nous revendiquons aussi un droit de regard sur la Délégation de Service Public (DSP). Nos élus socialistes ont en effet mis la Semitag en DSP. Et actuellement Transdev, qui a fusionné avec Veolia, est actionnaire à hauteur de 27% de la Semitag. D'où de nombreuses inquiétudes chez les salariés, car nous savons ce qui s'est passé dans les réseaux où Veolia a mis la main. En tant que CGT nous demandions que les élus du personnel siègent de manière paritaire avec les élus politiques. Nous n'avons obtenu aucun droit de siéger.

Pouvez-vous nous parler des grèves que vous êtes en train de mener ?



Les salariés, en assemblée générale ont décidé de faire grève tous les vendredis.

Aujourd'hui, avec la nouvelle loi du service minimum, une procédure de négociation qui doit durer au minimum huit jours oblige les salariés à attendre une quinzaine de jour avant d'avoir le droit de faire la grève projetée. De plus, chaque salarié doit prévenir 3 jours à l'avance s'il compte faire grève.

De vendredi en vendredi, le nombre de grévistes augmente. Ce vendredi 4 juin, la grève est suivie à 97%.

Depuis quel vendredi faites-vous grève ?

Nous faisons grève depuis le vendredi 30 avril.

Est-ce que tous les syndicats présents à la Semitag sont partie prenante ?

Non, il manque la CFDT et la CGC. La CFDT a choisi de ne pas respecter le choix des salariés et la CGC qui représente les cadres, n'a pas souhaité répondre favorablement à notre sollicitation.

Quels sont les syndicats qui participent ?

Il y a l'UNSA, FO, CFTC et nous, la CGT.

Les grèves successives sont-elles décidées en assemblées générales ?

Non, à cause de la loi sur le service minimum qui nous oblige d'attendre une quinzaine de jours entre le moment où l'on décide de faire grève et le moment où on le peut. À l'assemblée générale où a été décidé de faire grève, on a établi la liste des jours de grève : tous les vendredis des mois de mai et de juin.

Combien y a-t-il eu d'assemblée générale jusqu'à présent ?

Il y en a eu trois. N'étant pas majoritaire, la CGT n'a pas le monopole de l'organisation de la grève, et nous le regrettons ! Malgré le fort taux de grévistes, les salariés sont très peu présents sur les piquets de grève, environ un tiers des grévistes.

Compte tenu de la faible présence dans ces assemblées générales, il est difficile de solliciter les salariés pour décider des actions à mener. En revanche, dans ces réunions il y a de bonnes discussions avec les salariés.

À la dernière AG, les salariés ont suivi la CGT pour repousser les propositions de la direction.

Comment réagit la direction à vos demandes ?

Elle nous a proposé une augmentation d'un seul point ajouté à 1% et à l'inflation. Après notre refus, la direction de la Semitag a reçu l'ordre de M. Chiron, président du SMTC, de ne plus négocier avec

nous. On fait alors beaucoup de bruit. On va faire des actions ponctuelles au siège du SMTC et dans les mairies.

Afin de populariser votre mouvement organisez-vous une information auprès du public ?

Elle a été faite, mais trop tard : seulement le vendredi 28 mai. Elle a

consisté en des distributions de tracts à la mairie de Grenoble et aux car-refours. On aurait dû faire cette information avant la grève. En effet, se battre pour avoir un droit de regard sur la Délégation de Service Public c'est aussi se battre pour un transport public de qualité. Ce qui n'est pas vraiment le cas à Greno-

ble. En n'ayant pas fait à temps l'information, c'est la direction qui l'a faite en nous mettant les usagers à dos. Aujourd'hui, nous regrettons de ne pas avoir sollicité les associations d'usagers en amont.

Info brève : Une police au-dessus de tout soupçon ?

Le 1^{er} mai, à la fin de la manifestation, place de Verdun, une dizaine de policiers en civil kidnappent une militante de la CNT et en « tabassent » un autre qui, fortement blessé, se retrouvera à l'hôpital. Gardée à vue quelques heures au poste de police, la militante est ensuite inculpée de dégradation des caméras « de sécurité », installée par le maire « socialiste » de Grenoble, qui d'ailleurs avait porté plainte. Si, durant cette manifestation, de telles caméras ont bien été dégradées (est-ce un mal ?) la poli-

ce a accusé à tort et à travers. C'est ce qui est apparu lors du procès de cette militante, procès auquel j'ai assisté. En effet, la police a prétendu que l'inculpée avait changé d'habits une (et une seule) fois, et ce après avoir perpétré son acte. Or, son avocat a fourni deux photos où on la voit au début et à la fin de la manifestation tenir la banderole de son organisation, les deux fois dans la même tenue. Par ailleurs, la police a écrit que ses membres qui ont participé au kidnapping avaient des brassards. Or, une autre photo prise

sur le vif a montré qu'il n'en était rien. Quand on sait que la police est assermentée on peut se demander combien d'affaires de justice n'ont-elles pas été truquées par elle !

Un an plus tôt, le 1^{er} mai 2009, la police avait procédé à l'identique à l'encontre de deux autres personnes, qui, à la lecture des certificats médicaux de l'hôpital, avaient été très sérieusement torturés au poste de police.

Jean-François Le Dizès

Les conditions de travail dans le bâtiment

Pour mieux connaître les conditions de travail dans le bâtiment au XXI^e siècle, Florian Gavillet a bien voulu nous accorder une interview.

Gauche alternative - Quel travail faites-vous dans le bâtiment ?

Florian – Je suis électricien.

Quel est votre entreprise ?

Je travaille en intérim chez Manpower. Régulièrement, je bascule donc d'une entreprise à une autre.

Combien de temps vos séquences d'intérim durent-elles en général ?

Avec l'expérience que j'ai acquise, je suis assez bien loti. Mes missions sont de plus en plus longues, mais elles ne dépassent pas deux ans.

Vos patrons ne limitent-ils pas vos missions pour éviter de vous embaucher en CDI ?

Je reconnais que le CDI m'a souvent été proposé, mais les conditions de travail et la faiblesse des salaires m'ont poussé à refuser ces offres.

Parlez-nous des conditions de travail ?

Les conditions de travail restent mauvaises. Prenons l'exemple des intempéries. On dirait que celles-ci n'existent plus. Aussi, en hiver, qu'il pleuve, qu'il neige, on nous oblige à travailler. On est au même rythme que les maçons. On est d'ailleurs amené à faire des travaux de maçonnerie et donc à utiliser notamment le marteau-piqueur. Les conditions de travail se détériorent également à cause de la pression de plus en plus forte des employeurs. Par ailleurs, les chantiers sont parfois démunis de bungalows, qui sont pourtant nécessaires pour se changer, se restaurer et se soulager.

Ces conditions de travail ont-elles des répercussions sur votre santé ?

Effectivement. Par exemple, au début de ma carrière, quand j'étais moins « coffré », que je voulais donner du mien pour faire mes preuves, j'avais des lumbagos à répétition et je me suis cassé deux fois le pied en voulant aller vite.

Y a-t-il des problèmes de sécurité ?

Le stress produit par la pression de l'employeur et les difficiles conditions de travail (froid, courants d'air, poussières, bruits) ont des répercussions sur la sécurité.

Y a-t-il donc parfois des accidents du travail ?

Je vois régulièrement des accidents sur la plupart des chantiers où je travaille.

De quel genre d'accidents s'agit-il ? Quels genres de blessures provoquent-ils ?

Par exemple, j'ai vu un maçon qui s'est cassé une jambe en recevant des portes-fenêtres. Un de mes collègues électriciens, qui, en voulant descendre rapidement d'une échelle, s'est coincé le pied entre deux barreaux. Il doit se faire opérer plusieurs fois du genou et il a en plus des problèmes à la cheville. Un collègue a chuté dans le vide d'une hauteur de six ou sept mètres. Il était à la limite de la mort. Heureusement, je ne connais encore personne de mon entourage qui se soit tué sur un chantier, mais je sais, par exemple, qu'un électricien s'est mortellement électrocuté avec une caténaire de la Semitag.

Quel est votre temps de travail hebdomadaire ?

Cela varie avec l'activité de l'entreprise. Il est compris entre 30 et 40 heures. La moyenne est de 35 h. Les employeurs évitent de nous faire faire des heures supplémentaires, car, en tant qu'intérimaires, on leur coûte beaucoup plus cher que les embauchés.

Rencontrez-vous des périodes de chômage ?

Oui, régulièrement : en mai, parce que les entreprises refusent de payer les jours fériés ; en août, parce que les entreprises ferment ; et surtout en décembre,

Combien gagnez-vous net par mois ?

Sans compter les périodes de chômage, je gagne en moyenne 1 500 € par mois. Ce qui est honnête, par rapport à certains de mes collègues. En revanche, un embauché touche environ 1 180 €.

Parlez-nous des rapports hiérarchiques dans le bâtiment ?

Il y a plusieurs hiérarchies. Il y a celle de l'entreprise où je travaille : le chef d'équipe, un général et un chargé d'affaires qui se charge de trouver des chantiers. Sur le chantier, il y a aussi d'autres hiérarchies : l'architecte, le conducteur de travaux, mais aussi le client.

Comment sont les rapports ? Sont-ils bons ou règne-t-il une discipline de fer ?

Les rapports sont parfois très difficiles. Il ne faut pas répondre, ne pas poser trop de questions. Il faut être assez rapide et tout de suite efficace. Si on est un peu lent, si on n'a pas un peu de « jugeote », on est vite pris pour un benêt. Ce qui peut être dur pour des personnes assez simples. Il faut avoir du caractère. Parfois, les propos qui nous sont adressés peuvent être assimilés à des insultes. Nos supérieurs hiérarchiques emploient de telles méthodes afin d'asseoir leur autorité. Cer-

tes, il ne faut pas se laisser marcher sur les pieds, mais parfois c'est difficile, car les rapports sont très brutaux. C'est assez bestial.

Y a-t-il un âge où les salariés du bâtiment deviennent inemployables ?

C'est plus une question d'état physique des personnes que d'âge. Ce qui dépend de la pénibilité du travail et de l'hygiène de vie de la personne. Je trouve qu'il y a des personnes qui ne devraient plus venir sur les chantiers. Par exemple, je dois porter des sacs de plâtre. C'est hyper physique. Quand je vois un de mes collègues qui est sur la soixantaine, j'ai de la peine pour lui.

Y a-t-il des syndicats dans vos entreprises ?

Manpower étant une grande entreprise, il y a des syndicats. Il y a SUD, FO, CGT, CFDT.

Êtes-vous syndiqué ?

J'ai parfois suivi, mais j'avoue que je suis un peu désappointé par les syndicats, car on manque de proximité avec les responsables syndicaux. On ne les côtoie jamais. On ne reçoit que des courriers chez soi.

Y a-t-il parfois des grèves dans les entreprises où vous travaillez ?

Personnellement, je n'ai jamais vécu de grève dans le bâtiment.

Retraites : le débat concerne tout le monde !

Le système de retraite par répartition, où les actifs d'aujourd'hui financent les retraites actuelles, est un pilier fondamental de notre contrat social. Il exprime la solidarité entre les générations. Conçu au milieu du siècle dernier, dans une période d'essor économique et démographique, il reste le seul système fiable et durable où une collectivité prend en charge ses « anciens » à travers son activité globale.

Cependant, notre système de retraite est aujourd'hui contraint par le vieillissement de la population mais il est aussi contraint par la détérioration considérable de la part des salaires dans la valeur ajoutée de 67 % au début des années 80 à 57 %

actuellement(1), par l'augmentation du chômage (aujourd'hui plus de 5 millions de chômeurs)

Alors que la retraite est censée rassurer, désormais elle inquiète.

Le gouvernement français « fidèle servant de la rente » (2) a lancé une ⁿ^{ième} réforme des retraites, avec une campagne médiatique présentant ses soi-disant solutions comme inéluctables : son seul objectif : préserver les rentes du capital et les positions privilégiées des « valets » (cadres sup, gestionnaires, banquiers...) du pouvoir.

Pour cela il s'appuie sur des chiffres tronqués, des prévisions et des statistiques « stables » sur 40 ans. Il est évident que ce gouvernement ment

quand il prétend qu'il n'y a qu'un paramètre à prendre en compte (allongement de la durée de vie = allongement de la durée du travail) alors que plusieurs autres paramètres existent sur lesquels on peut jouer.

“IL FAUT RECULER L'ÂGE LÉGAL DE DÉPART À LA RETRAITE AU-DELÀ DE 60 ANS.”

NON ! Le recul de l'âge légal de départ à la retraite serait une injustice et pénaliserait ceux qui ont commencé à travailler jeunes, ceux qui ont eu des professions pénibles, c'est se moquer du monde quand on sait qu'aujourd'hui l'âge moyen de

sortie de l'emploi est de 58,8 ans et que près des 2/3 des salariés ne travaillent plus à 60 ans (3). Le seul objectif de cette réforme est de continuer à baisser le montant des pensions versées.

“IL FAUT ALIGNER LE SYSTÈME DES RETRAITES DES FONCTIONNAIRES SUR CELUI DU SECTEUR PRIVÉ.”

NON ! Mais il faut permettre aux salariés des aller-retours entre secteurs privé et public. Les nombreuses carrières mixtes privé/public sont aujourd'hui pénalisées : les carrières courtes dans la fonction publique (moins de 15 ans) ne permettent pas d'obtenir, par exemple, une retraite dans le régime correspondant.

“IL VAUT MIEUX DÉVELOPPER LA RETRAITE PAR CAPITALISATION INDIVIDUELLE.”

NON ! La retraite par répartition est plus solidaire qu'une retraite par capitalisation où chaque salarié épargne pour sa propre pension. Aux U.S.A. où ce système est très développé, des dizaines de milliers de salariés ont complètement perdu leurs droits à cause de la crise financière qui sévit depuis 2 ans.

“IL EXISTE DES SOURCES ALTERNATIVES DE FINANCEMENT DES RETRAITES.”

OUI ! Pour financer certains aspects du système de retraite qui sont de l'ordre de la solidarité nationale (les redistributions comme les trimestres validés en cas de chômage ou encore le financement des déséquilibres démographiques), d'autres revenus peuvent être mis à contribution, notamment les revenus des capitaux et des transactions financières. Par exemple si on ap-

pliquait aux revenus financiers le même taux de cotisation (8,3 %) que les salaires cela procurerait 8,7 milliards de ressources supplémentaires (4).

Pour sauver les banques et les escrocs qui les gèrent cela n'a pas été bien difficile de trouver des dizaines de milliards d'euros, la réforme des retraites n'est qu'une des multiples façons de faire payer la note aux salariés.

“IL FAUT DÉVELOPPER L'EMPLOI POUR RÉSOUDRE VÉRITABLEMENT LA QUESTION DES RETRAITES.”

OUI ! La réduction du chômage est une des premières conditions pour préserver les retraites. En France, le taux d'emploi des jeunes et celui des seniors sont inférieurs à la moyenne de l'Union européenne. L'emploi doit être favorisé à tous les âges de la vie.

UNE REFORME DU SYSTÈME DE RETRAITE/ OUI, MAIS POUR COMBATTRE LES INÉGALITÉS :

□ Inégalités d'espérance de vie

Les salariés qui ont exercé des travaux pénibles perçoivent une pension le plus souvent modeste, pendant une durée en moyenne plus brève que les autres salariés. L'espérance de vie en bonne santé d'un ouvrier reste inférieure de 3 ans à celle de la moyenne des hommes, tous métiers confondus et de 9 ans par rapport à un cadre (5).

□ Inégalités entre les femmes et les hommes

La retraite creuse les inégalités de revenus entre les femmes et les hommes. Le montant moyen de la pension des femmes (y compris pension de réversion) est de 1 000

euros par mois contre 1 600 euros pour celle des hommes.

□ Inégalités au détriment des parcours professionnels fragmentés

Les règles de calcul des pensions défavorisent toutes les mobilités professionnelles qui se traduisent par un changement de régime de retraite (polypensionnés). Près de 40% des nouveaux retraités sont dans cette situation.

Par ailleurs, les parcours morcelés sont mal pris en compte : stages, chômage, maladie, minima sociaux,...

□ Inégalités au détriment des carrières à bas salaires

Le dernier rapport du Conseil d'Orientation des Retraites a montré que la règle de calcul des pensions sur les 25 meilleures années de carrière s'effectue au détriment des revenus les plus modestes qui connaissent une faible progression salariale et en faveur des fortes progressions de salaires. (ce nouveau mode de calcul mis en place lors de la réforme de 1993 entraîne une baisse moyenne des pensions de 15 à 20 %).

La seule solution est dans une nouvelle répartition des richesses et dans l'avènement d'une société gérée par et pour les vrais producteurs de richesses du pays (salariés, artisans, paysans..)

Alain Stourm

Sources chiffrées

- (1) OCDE 2009
- (2) Le Monde diplomatique, juin 2010
- (3) COR (Conseil d'Orientation des Retraites)
- (4) Taux général sous le plafond de la sécurité sociale
- (5) Travail et santé 2009

Les quartiers populaires et le conflit palestinien

Vu l'importante présence des habitants des quartiers populaires dans la manifestation du 5 juin à Grenoble pour exprimer leur forte réprobation face l'agression de l'armée israélienne contre un navire d'un convoi humanitaire en direction de Gaza, « Gauche alternative » a voulu en savoir un

peu plus sur la position de ces habitants-là à ce sujet. Dans ce sens elle donne la parole à Philippe Robin, membre de l'association « Pas à pas », basée à St-Martin d'Hères.



Gauche alternative - Comment, dans les quartiers populaires de St-Martin d'Hères, l'attaque du convoi humanitaire par l'armée israélienne a-t-elle été ressentie ?

Philippe – Cela fait longtemps que les quartiers de St-Martin d'Hères sont globalement sur une position de dénonciation de la barbarie de l'État d'Israël, qui dure depuis 60 ans. Cependant les expressions sont diverses. Il y a des gens radicaux qui en ont marre, mais aussi d'autres personnes qui se désintéressent de la question, pensant qu'elle est insoluble.

Le ressenti a-t-il été différent selon les communautés ?

Même si le débat traverse chacune des communautés, celles qui sont les plus intéressées par ce conflit sont les communautés musulmanes, issues d'Afrique du Nord et d'Afri-

que Noire, parce qu'il y a une histoire commune avec les Palestiniens, celle de la religion. C'est un attachement de cœur.

Les populations de ces quartiers populaires se sont-elles beaucoup déplacées pour la manifestation du 5 juin de solidarité avec les Palestiniens ?

Au vu des composantes de la manifestation, il m'a semblé qu'il y avait une forte présence des quartiers populaires, cependant moindre que lors des événements de Gaza de 2009.

Les personnes de ces quartiers populaires font-elles un lien entre la discrimination que subissent les Palestiniens et celle qu'elles vivent ?

Je ne pense pas qu'il y ait de lien direct. En effet le conflit palestinien qui fait des morts est très différent de celui qui est vécu dans les quartiers populaires. Les logiques historiques sont très différentes. S'il y a un lien c'est par le biais d'un attachement à la justice.

Pour les communautés d'origine maghrébine, la religion commune contribue-t-elle également à ex-

primer sa solidarité avec les Palestiniens ?

Il y a des membres de ces communautés qui font une lecture religieuse du conflit et d'autres qui en font une lecture politique. Les membres de Pas à Pas se placent dans cette seconde lecture.

Peux-tu nous dire l'activité de Pas à Pas ?

Pas à Pas, depuis cinq ans, travaille à l'expression politique et citoyenne d'une identité issue des quartiers populaires. Nous débattons de tous les sujets qui concernent les quartiers. Ainsi, on a déjà parlé

- de l'histoire de l'immigration et de cet héritage ;
- des questions liées au logement, à la rénovation urbaine, et aux politiques de la ville ;
- des rapports entre les responsables politiques et les quartiers ;
- des questions de l'islam, des relations entre la France et ses musulmans.

Articles parus dans un numéro précédent sur un sujet voisin :

Délégation des Alternatifs en Palestine - N°127 – Décembre 2009

Les Grecs se battent pour tous les européens



L'avertissement de décembre 2008

En décembre 2008, la Grèce avait déjà connu une série d'émeutes déclenchées à la suite du meurtre d'un lycéen par la police, mais cette révolte avait servi de révélateur au sujet de l'absence d'avenir de la jeunesse. Il faut savoir qu'en 2006,

on comptait déjà 26% de chômeurs parmi les jeunes¹. En décembre 2008, le gouvernement de droite de Kostas Karamanlis n'a rien voulu entendre de ce mouvement de la jeunesse, et l'a réprimé durement.

Un pays à protection sociale limitée

Les lois sociales de la Grèce sont, en comparaison avec les autres pays européens, sous-développées, l'État providence étant nettement moindre. Ainsi, en rapport avec la population, le nombre de fonctionnaires est deux fois moindre qu'en France et quatre fois moindre qu'au Danemark². Il n'y a aucun service public de crèche. Le logement so-

cial est quasi-inexistant, ce qui incite les ménages à acheter leur logement à crédit et donc à s'endetter exagérément. Le salaire minimum n'est que de 700 €, les indemnités de chômage sont très faibles : elles ne dépassent jamais les 400 € par mois. Il n'y a pas de revenu minimum garanti. Par ailleurs, avec le poids du tourisme dans l'économie (850 000 emplois³), la précarité est très importante : la très grande majorité des emplois dans le tourisme ne durent que la moitié de l'année.

Le peuple Grec trinque...

Durant la crise financière, l'ancien gouvernement grec a distribué 28 milliards d'euros aux banques⁴, soit

2 600 € par habitant. Cette dépense a considérablement augmenté la dette publique de la Grèce. Et maintenant, le gouvernement socialiste de Papandréou demande au peuple de se serrer la ceinture pour rembourser cette dette-ci. Voici la liste des mesures décidées par ce gouvernement en concertation avec l'Union Européenne (UE) et le FMI⁵, dirigé par le « socialiste » français Domi-nique Strauss-Kahn :

- Le taux principal de la TVA qui, après être passé de 19% à 21% est porté à 23%, les autres taux augmentant aussi : de 5% à 5,5% et de 10% à 11% ;

- Les taxes sur le carburant, l'alcool et le tabac augmentent pour la deuxième fois en un mois de 10% ;

- Les salaires pour les fonctionnaires sont amputés de l'équivalent de deux mois ;

- Les salaires et les retraites de la fonction publique seront gelés pendant 5 ans ;

- Les départs anticipés à la retraite, liés à la pénibilité du travail, sont interdits avant 60 ans ;

- L'âge de la retraite est retardé : il faudra 40 ans de travail, au lieu de 37, pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein. De plus, cette retraite ne sera plus calculée en fonction du dernier salaire, mais selon le salaire moyen de la totalité des années travaillées !

- Suppression des conventions collectives

- L'État va réduire ses dépenses de fonctionnement (santé, éducation) de 1,5 milliards d'euros ;

- Un salaire minimum jeune (650 €), inférieur à celui des adultes va être créé ;

- Les licenciements seront facilités.

Et les privilèges demeurent

Ainsi, nous pouvons constater que ces mesures ne touchent aucunement les hauts revenus, notamment pas les revenus financiers, alors que

les politiques fiscales menées en faveur des plus riches et des grandes entreprises (impôt sur le revenu, sur le patrimoine, sur les sociétés) ont, ces dernières années, considérablement diminué ces impôts. Aucune mesure n'est prise pour lutter contre la fraude fiscale qui, en Grèce, est légion : par exemple l'économie non officielle, dont font notamment partie les professions libérales, représente entre 20 et 25% du PIB⁶. La quasi-totalité des grandes entreprises déclarent leurs profits dans des pays à fiscalité plus avantageuse, notamment à Chypre. Qu'est-ce que fait l'Union Européenne pour interdire ces paradis fiscaux internes ? Alors qu'en Grèce, ces dernières années, de nombreuses affaires de corruption et de détournement d'argent sont apparues au grand jour, aucune mesure contre ce fléau n'est envisagée. Aucune mesure n'est prise non plus contre les exorbitantes exonérations fiscales sur le patrimoine et l'immobilier dont bénéficie l'Église orthodoxe. Alors que le budget de la défense, rapporté à l'ensemble du budget est le plus important de l'Union Européenne, qu'il dépasse celui de l'Éducation, les baisses des dépenses militaires envisagées sont insignifiantes !

Aujourd'hui la Grèce, demain la France ?

La crise grecque n'est qu'un exemple avant-coureur de ce que vont connaître tous les pays dont la dette publique augmente à grande vitesse. L'Espagne, dont le gouvernement socialiste a décidé de baisser les salaires de ses fonctionnaires de 5%, le Portugal, l'Italie et le Royaume-Uni, l'Allemagne ont déjà suivi cet exemple. La France, dont l'endettement atteindra 83% du PIB fin 2010⁷, ne sera donc pas épargnée (voir l'article sur les retraites p.4).

Ces réformes prévoient aussi de réduire massivement l'emploi public. L'Espagne prévoit de ne remplacer qu'un départ de fonctionnaire à la retraite sur dix, la Grèce un sur cinq. Ce qui ne peut que dégrader les services publics, dont bénéficieront surtout les couches les plus défavorisées. En outre, ce n'est pas ainsi que la Grèce pourra lutter contre l'évasion fiscale. De plus cette politique, tout comme l'allongement de l'âge de la retraite, ne peut qu'aggraver la situation de l'emploi des jeunes.

La mobilisation des peuples

Face à ces mesures injustes les Grecs descendent régulièrement dans la rue, des manifestations ont eu lieu ou sont prévues en Espagne, au Portugal, en France en Italie, en Allemagne et en Roumanie. Cependant il n'y a pas encore de manifestations coordonnées au niveau européen. De leur côté, les chefs de gouvernement de l'UE se concertent pour faire pression sur les peuples afin que les cours des bourses européennes progressent.

Au Parlement français, les socialistes ont voté, avec la droite, en faveur du plan financier « d'aide à la Grèce » sans tenir compte du fait que ce plan écrasait le peuple grec au profit des bourses européennes.

Jean-François Le Dizès

Sources chiffrées :

¹ Le Monde Diplomatique d'août 2006

² « La Grèce dans tous ses états » de Sophie Boutillier et d'Henri Tonnet. Éditions L'Harmattan 2003

³ Site : tempsreel.nouvelobs.com

⁴ Le Monde Diplomatique de janvier 2009

⁵ CADTM

⁶ Confédération Générale Grecque du Travail

⁷ Le Monde

Ont participé à ce numéro : Thibault Benetti, Jo Briant, Florian Gavillet, Fabien Givernaud, Jean-François Le Dizès, Cédric Moreau, Faouzia Perrin, Philippe Robin, Alain Stourm.

Calendrier

Quand	Quoi	Où
Vendredi 25 juin 20h30	Conférence-débat sur « Gaza, quel avenir ? » avec un Palestinien de Gaza, organisée par le Collectif Palestine	Salle Pablo Picasso Echirolles
Mercredi 30 juin 18h30-22h	Pique-nique avec les demandeurs d'asile et les sans papier , organisé par la coordination iséroise de soutien aux sans papier	Place de Verdun Grenoble

Programme de l'université d'été des Alternatifs

Thème : quartiers populaires, racisme, discriminations, exclusions, héritage colonial

Du 9 au 12 juillet à Saint-Denis (Seine-St-Denis)

Vendredi 9 juillet

Après-midi

Les quartiers populaires : état des lieux et mise en perspective politique

Soir

Film-débat

Samedi 10 juillet

Matin

Séance plénière sur : racisme, quelles formes dominantes aujourd'hui en France ?

Puis, 5 ateliers en parallèle :

- Les quartiers populaires ; état des lieux

- Racisme : quelles formes dominantes aujourd'hui ?

- La condition noire en France

- Les jeunes et la politique dans les quartiers populaires

- Quelles réponses éducatives dans les quartiers populaires ?

Après-midi

Séance plénière et débat sur l'héritage colonial : quels enjeux et quelles luttes ?

Puis 5 Ateliers en parallèle:

- Colonisation et immigration dans

les programmes scolaires

- La place des femmes issues de l'immigration, post-coloniale ou non, dans la société

- Les dégâts de l'assimilation

- La place des musulmans en France (islamophobie etc...)

- La figure de l'immigré et du colonisé dans les media

Soirée

Spectacle de la compagnie Jolie Môme et le ZEP (Zone d'Expression Populaire /Ministère des Affaires Populaires)

Dimanche 11 juillet

Matin

Séance plénière sur : les discriminations : oppression de classe, oppression de genre, oppression liée à l'origine

Puis 4 ateliers en parallèle :

- Les luttes des sans papier

- Y a-t-il une oppression spécifique des femmes dans les quartiers populaires ?

- Politique de la ville, politique de dupes

- Ethnicisation des rapports de travail

Après-midi

4 ateliers en parallèle :

- Droit de vote des étranger-e-s non communautaires

- Transformer les rapports de domination Nord-Sud

- La question palestinienne et les jeunes de quartier

- Langues et cultures minorisées

Puis, séance plénière sur « comment articuler les luttes spécifiques et la perspective d'émancipation générale ? Autonomie des luttes ou unité populaire ? Comment constituer un bloc social et politique ? » avec la participation de représentant-e-s de mouvements de gauche de transformation sociale et écologique

Lundi 12 juillet

Matin

Séance plénière et débat sur : « la guerre contre les cités » : politique sécuritaire, violences policières et « classes dangereuses ».

Pour avoir encore plus de détails ou pour s'inscrire consultez le site : <http://www.alternatifs.org/spip/>

Gauche Alternative mensuel des Alternatifs-Isère

ISSN 0998-84 67

n° de CPPAP : 0512 P 10 865

42 rue Saint-Laurent

38 000 Grenoble.

Tel. 04 76 24 13 31

Directeur de publication :

Jean-François Le Dizès

Tirage : 300 exemplaires

Impression : Euro-Prim 47

avenue Alsace Lorraine

38 000 Grenoble

Courriel : 38@alternatifs.org.

Site : www.alternatifs.org/38/

Bulletin d'abonnement

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Abonnement pour 10 numéros : 10 euros

Pour les économiquement faibles (chômeurs, prestataires de revenus minimum, étudiants, lycéens) : 3 euros (fournir une attestation)

Abonnement de soutien à partir de 20 euros

Chèques à l'ordre de : les Alternatifs-Isère

Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tel.

Courriel: